



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 novembre 2016

L'an deux mil seize, le quinze novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 22
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 8 novembre 2016

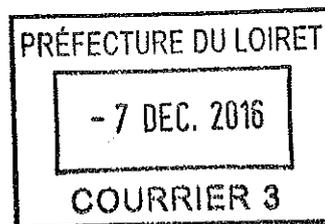
Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Nicole PERLY, ayant donné pouvoir à Patricia MARTIN.

Absents :

Christine CABEZAS,
Jenny OLLIVIER a quitté la séance à 19h45 et est remplacée par Magalie PIAT en tant que secrétaire de séance.



Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h55

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DL.16.081 – Subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français à la suite du passage de l'ouragan Matthew en Haïti

L'ouragan Matthew qui a touché Haïti début octobre a fait plusieurs centaines de victimes. Il s'agit d'un des plus violents ouragans qui a touché la région des Caraïbes depuis une décennie. Afin de marquer sa solidarité avec Haïti, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle à l'association Secours Populaire Français afin de venir en aide aux nombreuses victimes et aider à la reconstruction de ce pays.

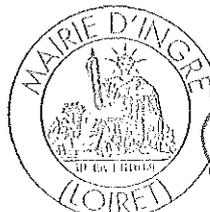
Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1000€ à l'association Secours Populaire Français afin de venir en aide aux victimes de l'ouragan Matthew, à Haïti.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1^{er} décembre 2016

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 7 décembre 2016
et publication ou notification le : 12 décembre 2016



Le Maire

Christian DUMAS.